Image not found or type unknown

Apport logement personnel en LMNP

Par **Rousselet dominique**, le **24/04/2023** à **23:10**

Bonjour,

Je voulais savoir, comment est traité un apport de logement personnel, pour une activité LMNP (*) (location meublée, avec numero siren) :

- Y a t'il changement de propriété ?

- Si oui, y a t'il des frais (mutation...)

Je vous remercie infiniment, pour votre réponse avisée.

DOM

(*) En l'occurence c'est le propriétaire qui apporte un logement personnel, pour son activité de LMNP.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés